



DOUANE

MUTATIONS UN REPORT AUX CONSÉQUENCES LOURDES !

ENCORE UNE DÉSORGANISATION QUI FAIT PESER LA CHARGE SUR LES AGENTS ET LES SERVICES ! LA DG VIENT DE CONFIRMER QUE LA PUBLICATION DES RÉSULTATS DU TAM 2025-2 EST REPOUSSÉE À LA SEMAINE DU 16 JUIN, SOIT PRÈS DE TROIS SEMAINES DE RETARD SUR LE CALENDRIER INITIAL.
LA DATE D'EFFET DES MUTATIONS RESTE, ELLE, INCHANGÉE AU 1ER SEPTEMBRE 2025.

Officiellement, ce report du tableau annuel des mutations 2025 (TAM) est justifié par l'adoption tardive du Projet de Loi de Finances 2025 et les dialogues de gestion avec les directeurs retardés.

DES CONSÉQUENCES CONCRÈTES ET PARFOIS GRAVES

Pour les agents et leurs familles

- Un délai extrêmement court pour organiser un déménagement, une réinstallation ou un changement de vie.
- Une pression énorme pour les collègues avec enfants, qui doivent les inscrire ou réinscrire en urgence dans les établissements scolaires pour la rentrée 2025.
- Des mutations contraintes de se faire dans la précipitation, avec peu de marges d'anticipation.

Pour les services RH

- Une surcharge de travail brutale pour les agents du CSRH de Bordeaux pour délivrer les arrêtés de mutation dans les temps.
- Les agents des services RH en région qui vont être mis sous pression, notamment pour gérer **les procédures de changement de branche ou les demandes d'habilitation "secret défense"**, qui nécessitent la prise de rendez-vous médicaux et **la réunion de commissions ad hoc**.

Pour les services de terrain

- Impossible d'anticiper les départs/arrivées pour organiser les tuilages en Ag/Co.
- Peu de marge pour solder les heures d'avance et jours de récupération dans les brigades.

Ce retard n'est pas un simple ajustement technique : c'est un dysfonctionnement de gouvernance, lié à des errements politiques qui entraîne des conséquences humaines et opérationnelles lourdes... les agents n'en sont pas responsables.

AINSI, NOUS REVENDIQUONS

- **Des moyens supplémentaires pérennes alloués aux CSRH et services RH en DI et à la DG** qui sont continuellement soumis à des coups de pression anormaux.
- Une généralisation pour **l'accord systématique de 10 jours de congés déménagement** pour tous les agents qui en font la demande, quelle que soit la distance. Il n'est pas question de pinailler.
- Toutes les **heures et jours non soldés devront être reportés** sur le nouveau poste.

BREF, NOUS DEMANDONS AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE PRENDRE SES RESPONSABILITÉS ET DE RÉPARER LES EFFETS DE CE NOUVEAU RETARD. LES AGENTS NE DOIVENT PAS ÊTRE LES VARIABLES D'AJUSTEMENT DES CARENCES DE GOUVERNANCE.

MUTATIONS,
MAI 2025



[FINANCES.CFDT.FR](https://finances.cfdt.fr)